



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4189

09 AOUT 2019

Françoise TAHERI

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018

ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019

APPROBATION DU PPR : 09 AOUT 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE



SOMMAIRE

Le dossier comprend :

- Le rapport de présentation ;
- Le règlement ;
- Les cartes de zonage réglementaire au 1/5 000 ;
 - Partie Ouest
 - Partie Est
- Les cartes de qualification des aléas au 1/5 000 ;
 - Partie Ouest
 - Partie Est
- Les cartes annexes :
 - Carte géologique au 1/10 000 ;
 - Carte des pentes au 1/10 000 ;
 - Carte des enjeux au 1/10 000 ;
 - Carte informative des indices géomorphologiques, des phénomènes connus et des ouvrages existants au 1/10 000.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4189

Françoise TAHERI

CARTES DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

09 AOUT 2019

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018

ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019

APPROBATION DU PPR : 09 AOUT 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4189

Françoise TAHERI

CARTES DE QUALIFICATION DES ALEAS

09 AOÛT 2019

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018

ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019

APPROBATION DU PPR : 09 AOÛT 2019

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE MOUANS-SARTOUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES RELATIF AUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
SG-4189

Françoise TAMERI

CARTES ANNEXES

09 AOUT 2019

Juillet 2019

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 27 juillet 2015 prorogé par arrêté du 27 juin 2018	
ENQUETE DU : 4 mars 2019 au 5 avril 2019	
APPROBATION DU PPR : 09 AOUT 2019	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DEPLACEMENTS RISQUES SECURITE	